
Séance du 24 septembre 2004

OBJET : Adhésion à l'association Champs libres.

L'an deux mille quatre et le 24 septembre à 20 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe, Maire.

Présents : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, COT Mélanie, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, ROSELLO José, SEPOLD Alex.

Absent : LOPEZ Manuel.

Secrétaire de séance : Melle COT Mélanie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création de l'association "Champs Libres" qui a pour objet de promouvoir et de défendre l'agriculture de qualité, qu'elle soit "bio", labellisée ou simplement traditionnelle face aux problèmes de disséminations transgéniques induites par les essais et les cultures dites "OGM".

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte d'adhérer à l'association "Champs Libres",
- décide de porter le montant de son adhésion à 100 €,
- autorise Madame le Maire à signer tout document utile au bon déroulement de l'adhésion

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
représentant de l'Etat le 29 septembre 2004

Le Maire,

P. BEDEL